

U16– LES ASSURANCES CONSTRUCTION

2
JOURS

Objectifs

- Maîtriser les grands principes des assurances construction
- Connaître les responsabilités et obligations d'assurance pesant sur chacun des différents intervenants
- Distinguer les assurances obligatoires et les assurances facultatives
- Savoir mettre en œuvre les garanties et les responsabilités.

Contenu

Introduction

- Le rappel des fondamentaux en droit de la construction
- Les bénéficiaires des garanties légales liées au droit de la construction
- Les débiteurs des garanties légales liées au droit de la construction
- Les différentes garanties légales liées au droit de la construction.

L'assurance Dommage-Ouvrage

- Le régime juridique du contrat de l'assurance Dommage Ouvrage
 - . La nature du contrat
 - . Les souscripteurs
 - . Les bénéficiaires
- L'étendue de la garantie obligatoire
 - . La durée de la garantie
 - . Le point de départ de la garantie
 - . Les biens garantis
 - . Les clauses contractuelles
 - . L'étude des garanties facultatives
 - . Les exclusions contractuelles

Les mécanismes spécifiques de l'indemnisation de l'assurance dommage ouvrage

- Les obligations de l'assuré lors d'un sinistre
 - . L'obligation de souscrire l'assurance Dommage ouvrage
 - . L'obligation de déclarer le sinistre
- Les obligations de l'assureur en cas de sinistres
- Le mécanisme de l'expertise
 - . Les obligations attachées à l'expertise
 - . Les effets de l'expertise
 - . La procédure d'instruction
 - . Le respect du délai de 60 jours
- Le mécanisme de l'indemnisation
 - . La procédure
 - . Le régime du règlement de l'indemnité
- Le recours contre l'assureur de responsabilité décennale
 - . La nature du recours
 - . Les conditions
 - . Le régime juridique

Public : Techniciens de maintenance et gros entretien, responsables d'agence, collaborateurs du service Assurances.